APPEL AUX CITOYENS ET CITOYENNES DU VAR PIQUE-NIQUE DE LA SOLIDARITÉ UN TOIT POUR TOUS, UN DROIT!

Le collectif départemental* pour le DROIT AU LOGEMENT appelle les citoyens à un grand piquenique de la solidarité avec tous celles et ceux qui risquent l'exclusion locative après la fin de la trêve hivernale (15 mars).

Interpelle l'Etat par l'intermédiaire du Préfet du Var et les élus politiques du département (maires, députés, sénateurs, conseillers généraux et conseillers régionaux) ainsi que les candidats aux prochaines élections législatives sur la situation du logement dans le département du VAR.

La « crise du logement » est de plus en plus aiguë. A l'heure actuelle, en France, 3,6 millions de personnes ne sont pas logées ou très mal logées. 4,4 millions de locataires HLM, des locataires et accédants modestes sont accablés par la cherté des loyers, des charges et l'immobilier. La majorité de la population y est confrontée tandis que dans le même temps la précarisation gagne du terrain.

84% des Français jugent insuffisante l'action des responsables politiques en matière de logement. Le diagnostic n'est guère plus encourageant dans le Var où le prix du foncier explose, les logements sociaux manquent cruellement et où le taux de chômage est parmi les plus élevés dans l'hexagone.

Le Var avec 13% de la population sous le seuil de pauvreté, est situé au-dessus de la moyenne nationale (12,1%) et régionale. Plus de 120 000 personnes sont en situation de grande précarité. En moyenne, une personne pauvre vit avec 640 euros, soit 148 euros de moins que le seuil de pauvreté.

Enfants, Jeunes, femmes, seniors, handicapés et migrants sont particulièrement touchés

Dans le département, en 2009, on a recensé 108 expulsions locatives et 771 commandements à quitter outre souligner le caractère les lieux. Il faut en inhumain de la procédure d'expulsion. Nous faisons appel à la fraternité et à la solidarité des juges afin qu'ils ne prononcent aucune expulsion au nom du peuple français, si le relogement dans un habitat décent et respectant la dignité des personnes n'est pas prévu.

Face à cette situation de crise le collectif départemental du droit au logement revendique des mesures d'urgence notamment :

- La suspension des expulsions locative en l'absence de logement durable et décent.
- Le respect de l'obligation d'accueil immédiat digne et adapté de toute personne sans logis et son accompagnement jusqu'à son relogement.
- La construction massive de logements sociaux dans une conception plaçant l'humain et le durable au cœur des choix de l'action publique et de l'intérêt général.
- L'application de la loi de réquisition sur les logements vacants de plus de 6 mois.
- La baisse et la régulation des loyers dans le parc privé et le gel des loyers dans le parc HLM.
- Renforcer et mettre en œuvre la loi SRU de l'obligation de la réalisation de 20 % de logements sociaux.
- Renforcer le droit des locataires et des associations qui les défendent.

Sur le VAR

- La création nette de 4000 logements dont 3000 LS par an pour combler un retard de 30 ans, 75% des familles sont éligibles au logement social
- L'obligation pour les communes de plus de 3000 habitants de respecter la loi SRU de l'obligation de réaliser 20% de logements sociaux.
- Le respect de la loi Besson sur l'accueil des gens du voyage.

Dans la convivialité et le partage d'un repas tiré du sac et pris sur place. Nous vous attendons nombreux au pique-nique de la solidarité :

UN TOIT POUR TOUS UN DROIT, UN DROIT!

IEUDI 15 MARS-12H30-TOULON De là nous irons à la préfecture porter nos revendications.

* Composition du collectif départemental
Associations: CLCV, CNL, Secours Populaire, Ligue des Droits de
l'Homme, ATTAC, ANAS 83, F.O.L, Toulon @ venir
Syndicats: CGT, Solidaires, FSU, CFDT
Partis Politiques: EELV, PCF, PG, Parti de Gauche, NPA, PS
Organisations associées: Terres du Sud Habitat, Fondation Abbé Pierre